

Ouverture de la période de souscription à Pegasus, le nouveau produit coté de Transparency Capital donnant accès au capital investissement

Paris, le 18 mars 2024.

Transparency Capital annonce avoir obtenu l'autorisation de commercialisation de son nouveau produit coté Pegasus donnant accès au capital investissement. La période de souscription s'ouvre ce lundi 18 mars et court jusqu'au 31 mai 2024, avec un montant minimum de souscription de 150 000€. Le total de cette émission réservée aux investisseurs professionnels ⁽¹⁾ est fixé à 300 millions d'euros. Transparency Capital se réserve la possibilité de clôturer par anticipation la période de souscription en cas de dépassement de ce montant.

Après cotation sur le marché Euro MTF de la Bourse du Luxembourg, les obligations Pegasus seront librement négociables par tranche de 1 000 €. Éligible au compte-titres et à l'assurance-vie, cette solution offre aux épargnants un accès réel au capital investissement, avec de solides garanties structurelles de préservation du capital, avec un objectif de TRI net cible supérieur à +10% et un coupon net annuel minimum de +3%, et des frais parmi les plus bas du marché sans commission de performance ni frais de sortie.

Le produit de l'émission financera l'acquisition de parts dans le fonds d'obligations souveraines et quasi-souveraines européennes CPR Transparency Euro géré par CPR Asset Management et dans le fonds d'intelligence artificielle AIC Fund II géré par Alpha Intelligence Capital, à hauteur respectivement de 70% et 30%.

Cette obligation cotée va offrir, en continu, une valorisation et une liquidité permanente tout en offrant à l'épargnant la perspective d'une surperformance à travers une exposition à la révolution de l'Intelligence Artificielle à travers un des fonds globaux de Venture Capital leader du secteur.

« Par sa structure hybride, notre solution d'investissement Pegasus propose aux investisseurs institutionnels et aux épargnants un accès au capital investissement, tout en levant les contraintes de liquidité et de sécurité, et offre des perspectives de surperformance grâce à l'exposition à un fonds de Venture Capital pionnier de l'Intelligence artificielle, AIC. » précise Jean-Bernard Mateu, Président de Transparency Capital.

➔ Pour souscrire à Pegasus ou pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous sur [le site dédié de Transparency Capital](#)

¹ Tel que défini dans la Directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 relative aux marchés d'instruments financiers et modifiant la Directive 2002/92/CE et la Directive 2011/61/UE (MiFID) et plus précisément l'annexe II (Investisseurs professionnels).

A propos

Transparency Capital Management est une société de droit luxembourgeois créée en 2016, majoritairement détenue par ses fondateurs et par ses dirigeants. Elle conçoit des produits d'épargne et de placement innovants éligibles au compte-titres et à l'assurance-vie destinés aux investisseurs institutionnels, family offices et aux investisseurs particuliers professionnels leur permettant diversifier leur patrimoine au travers de produits alliant performance, sécurité et liquidité avec des frais parmi les plus bas du marché. Transparency Capital leur donne accès à un large panel d'opportunités d'investissement en Private Equity au travers d'obligations cotées.

Contacts Investisseurs

Transparency Capital Management
+352 691 84 30 91
contact@transparencycapital.com

Contacts presse

Laurence Tovi
+33 (0)6 20 58 29 02
laurence.tovi@shan.fr

Aliénor Kuentz
+33 (0)6 28 81 30 83
alienor.kuentz@shan.fr

Avertissement

Ce communiqué a été préparé uniquement à titre informatif et ne doit pas être interprété comme une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières ou instruments financiers connexes. De même, il ne donne pas et ne doit pas être traité comme un conseil d'investissement. Il n'a aucun égard aux objectifs de placement, la situation financière ou des besoins particuliers de tout récepteur. Aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, n'est fournie par rapport à l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité des informations contenues dans ce document. Il ne devrait pas être considéré par les bénéficiaires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à changement sans préavis.

NE PAS DISTRIBUER AUX ETATS-UNIS

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni une sollicitation d'ordres d'achat ou de souscription de valeurs mobilières, en particulier aux États-Unis, au Japon, Canada, Australie, Royaume-Uni. La diffusion de ce document peut dans certains autres pays faire également l'objet d'une réglementation spécifique. Aucune offre de vente ou sollicitation d'ordre d'achat ou de souscription de valeur mobilière ne saurait être effectuée dans un pays ou territoire dans lequel une telle offre ou sollicitation serait contraire à la réglementation en vigueur ou avant son enregistrement ou sa qualification en vertu du droit boursier en vigueur dans ledit pays ou territoire. En particulier, les valeurs mobilières ne peuvent être ni offertes ni cédées aux États-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933 (tel que modifié).